



Règles jeu concours Avril 2026

L'organisateur du jeu : Epsilon à l'école

Date du début : 2 avril 2026

Date de fin : 29 Avril 2026 à 9h

Conditions de participation :

Le jeu est ouvert à toute personne physique majeure parlant français ; ayant un niveau d'études minimal de BAC ; disposant d'un accès à Internet et d'un compte actif sur Instagram, Facebook ou LinkedIn, à l'exclusion des personnes impliquées dans l'organisation du concours.

Pour participer, les participants doivent :

Pour participer au concours, les participants doivent partager la publication d'origine du concours sur leur compte Instagram, Facebook ou LinkedIn. La publication partagée devra être publique afin de permettre la prise en compte des mentions « J'aime » (likes).

Détermination du gagnant :

Le gagnant sera la personne dont la publication partagée aura obtenu le plus grand nombre de mentions « J'aime » (likes) sur la même plateforme que celle sur laquelle elle a été partagée (Instagram, Facebook ou LinkedIn) à la date de clôture du concours, le 29 avril à 9h. En cas d'égalité, l'Organisateur se réserve le droit de départager les participants selon des critères qu'il jugera appropriés.

Conditions :

- Une seule participation par personne est autorisée



- Les participants s'engagent à respecter les règles d'utilisation et les standards de la communauté des plateformes Instagram, Facebook et LinkedIn, ainsi que les présentes conditions de participation. Toute participation ne respectant pas ces règles pourra être supprimée ou disqualifiée par l'Organisateur.
- Veiller à ce que la publication partagée soit publique, afin que le nombre de mentions « J'aime » (likes) puisse être comptabilisé.
- Le lot est attribué uniquement à la personne gagnante dont la participation a obtenu le plus grand nombre de likes sur la même plateforme. Il ne peut être cédé, transféré ou remis à un tiers. Le lot ne peut en aucun cas être échangé contre de l'argent ou un autre avantage
- Les participants s'assurent que les prérequis et le niveau d'études sont validés avant leur inscription à la formation certifiante choisie

Description du lot :

Le gagnant remportera la possibilité de suivre une formation certifiante de son choix proposée par Epsilon à l'école, en tenant compte du niveau d'études et des prérequis demandés. Les formations disponibles sont :

- Accompagner et soutenir des enfants à besoins particuliers" de la maternelle au CP (référéncie France compétences RS6854)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6854/>
- Accompagner et soutenir des enfants à besoins particuliers" de la maternelle au CE1 et CM2 (référéncie France compétences RS6856)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6856/>
- Préparer l'entrée à l'école d'un enfant avec autisme ou autres troubles neurodéveloppementaux (TND) (référéncie France compétences RS7180) <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7180/>
- Guidance parentale : Soutenir et accompagner les parents d'enfants avec troubles neurodéveloppementaux (référéncie France compétences RS7447)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7447/>

Le participant est invité à se renseigner préalablement sur les conditions d'accès à chaque formation sur le site officiel : www.epsilonalecole.com.



Le lot est strictement personnel, ne peut être cédé ou transféré à un tiers, et ne peut être échangé contre de l'argent ou un autre avantage.

La date d'annonce des gagnants : 30 avril 2026 12h

Le gagnant sera annoncé sur les réseaux sociaux d'Epsilon à l'école le 30 avril à 12h. Il sera invité à contacter l'Organisateur dans un délai de 10 jours afin de réclamer son lot. À défaut de prise de contact dans ce délai, le lot pourra être attribué à un autre participant selon les modalités définies par l'Organisateur.

Délai de validité pour le gagnant :

Le gagnant du concours peut utiliser son cadeau dans un délai d'un an à compter de sa réception. Passé ce délai, le cadeau ne pourra plus être utilisé ni échangé.

Protection des données personnelles :

Les données collectées (nom, compte réseau social, coordonnées) sont utilisées uniquement pour l'organisation du concours et la remise du lot. Elles seront conservées le temps nécessaire et sécurisées conformément au RGPD. Elles ne seront pas utilisées à d'autres fins sans consentement préalable.

Responsabilité et anti-fraude :

L'Organisateur se réserve le droit de disqualifier toute participation frauduleuse, y compris l'achat de likes ou l'utilisation de moyens automatisés pour augmenter artificiellement les mentions « J'aime ».

